

DEPARTEMENT DE HAUTE-SAVOIE ----- Arrondissement de Saint-Julien-en-Genevois	EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE COMMUNAUTE DE COMMUNES USSES ET RHONE
Nombre de Conseillers : En exercice : 37 Présents : 32 Pouvoirs : 4 Votants : 36 Pour : 36 Contre : Nul : Abstention :  N° CC 242/2017	L'an deux mille dix-sept, le 11 juillet à vingt heures, le Conseil Communautaire Ussets et Rhône dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire, au siège de la CCUR, sous la présidence de Monsieur Paul RANNARD  Date de convocation : 04 Juillet 2017  Présents : Mmes Christine VIONNET, Marthe CUTELLE, Mylène DUCLOS, Anne-Marie BAILLEUL, Paulette LENORMAND, Estelita LACHENAL, Mrs Bernard THIBOUD, Patrick BLONDET, André-Gilles CHATAGNAT, Paul RANNARD, Louis CHAUMONTET, Joseph TRAVAIL, Grégoire LAFEVERGES, Thierry DEROBERT, Jean-Marc LAGRIFFOUL, Christian VERMELLE, Bruno PENASA , Bernard CHASSOT, André BOUCHET, Jean-Paul FORESTIER, Jean-Louis MAGNIN, Bernard REVILLON, Jean VIOLLET, Gilles PASCAL, Alain LAMBERT, Michel BOTTERI, Guy PERRET, Stéphane BRUN, Jean-Yves MACHARD, Alain CAMP, Pascal COULLOUX, Patrick FALCOZ. Pouvoirs : Mmes Carine LAVAL donne son pouvoir à Bernard THIBOUD, Carole BRETON donne son pouvoir à Bernard REVILLON, Mrs Emmanuel GEORGES donne son pouvoir à Thierry DEROBERT, Gilles PILLOUX donne son pouvoir à Guy PERRET. Absents excusés : Corinne GUISEPPIN, Alain CHAMOSSET M. Jean Louis MAGNIN est désigné secrétaire de séance

**Objet : Décision modificative – N°1 – Budget Annexe 2017 ZAE de Marboez**

Monsieur Jean Yves Mâchard, Vice-président indique que Mr le trésorier lui a transmis une demande de décision modificative nécessaire afin, notamment, d'équilibrer les sections de ce budget annexe pour 2017.

Ces dernières présentaient lors du vote du budget primitif un excédent de fonctionnement de 145 000,00€ et un déficit d'investissement de 145 000,00€.

Il convient de régulariser cette situation et ce tel que proposé par le trésorier.

Dépenses		Recettes	
comptes	montant	comptes	montant
023 - Prélèvement de la section de fonctionnement	145 000,00	7133/042	500,00
3355/040	500,00	021 prélèvements provenant de la section de fonctionnement	145 000,00
<b>total</b>	<b>145 500,00</b>	<b>Total</b>	<b>145 500,00</b>

Le Conseil communautaire, après avoir entendu l'exposé du vice-Président

✓ **APPROUVE** la proposition DM n°1 applicable au budget annexe 2017, ZAE de Marboez et ce tel que présenté.

Le Président  
Paul RANNARD



Fait et délibéré les jour, mois et an susdits.  
Ont signé au registre des délibérations les membres présents.  
Pour extrait conforme,  
Le Président, Paul RANNARD

